Programme de Formation

Les fondamentaux de la prévention: Transformer les obligations de prévention en décisions de pilotage, pragmatiques et mesurables.

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse aux dirigeants, membres de CODIR, managers de direction et créateurs d'entreprise.

Elle est particulièrement adaptée aux personnes en situation de pilotage ou de décision, amenées à structurer ou prioriser des actions de prévention.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants disposeront d'une lecture claire et structurée de la prévention afin d'en comprendre les enjeux, les obligations, les risques majeurs et les acteurs mobilisables.

1. Identifier les enjeux :
    1. Les enjeux humains, économiques, organisationnels et juridiques de la prévention
    2. La prévention, ingrédient de la performance durable (qualité, continuité, attractivité)
    3. Les notions clés : santé, danger, risque, exposition, prévention
    4. Agir à la base (incidents, presque-accidents, signaux faibles)
2. Identifier les obligations fondamentales :
    1. Les obligations essentielles et le rôle spécifique du dirigeant dans leur pilotage
    2. Le DUERP comme outil de priorisation (et pas comme une encyclopédie)
    3. Le plan d'actions : responsabilités, échéances, traçabilité, indicateurs
    4. Les 9 principes et leur logique (hiérarchie des mesures)
3. Identifier les principaux facteurs de risques psychosociaux et les principaux leviers d'action
    1. Les 6 facteurs de Gollac
    2. Les signaux faibles
    3. Les actions de prévention
4. Identifier ses principaux risques :
    1. Analyser les incidents
    2. Définir et classer ses 3 risques majeurs
    3. Donner des exemples d'actions
5. Identifier les acteurs :
    1. Les acteurs internes
    2. Les acteurs externes mobilisables

Compétences visées

- Conseiller en matière de prévention, de sécurité et de facteurs de risque
- Analyser et prévenir les risques
- Former et informer les salariés et sensibiliser à la prévention des risques
- Typologie des risques professionnels

Description

1. Identifier les enjeux

- Les enjeux humains, économiques, organisationnels et juridiques de la prévention.
- La prévention comme ingrédient de la performance durable : qualité, continuité, attractivité.
- Les notions clés : santé, danger, risque, exposition, prévention.
- Agir à la base : incidents, presque-accidents, signaux faibles.

2. Identifier les obligations fondamentales

- Les obligations essentielles et le rôle spécifique du dirigeant dans leur pilotage.
- Le DUERP comme outil de priorisation, et non comme une encyclopédie.
- Le plan d'actions : responsabilités, échéances, traçabilité, indicateurs.
- Les 9 principes et leur logique de hiérarchie des mesures.

3. Identifier les principaux facteurs de risques psychosociaux et les principaux leviers d'action

- Les 6 facteurs de Gollac.
- Les signaux faibles.
- Les actions de prévention.

4. Identifier ses principaux risques

- Analyser les incidents.
- Définir et classer ses 3 risques majeurs.
- Donner des exemples d'actions.

5. Identifier les acteurs

- Les acteurs internes.
- Les acteurs externes mobilisables.

Prérequis

Aucun prérequis technique en santé-sécurité n'est exigé : la formation part des fondamentaux.
Les participants doivent toutefois être en situation de pilotage ou de décision afin de pouvoir relier les apports de la formation à leurs responsabilités opérationnelles.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)
- Ateliers pratiques en sous-groupes et des restitutions.
- Mises en situations réelles ou virtuelles
- Format très interactif

Moyens et supports pédagogiques

La formation s'appuie sur des cas concrets, des ateliers en sous-groupes et des restitutions collectives pour favoriser l'appropriation des contenus.

Les participants bénéficient des échanges entre pairs ainsi que du feedback du formateur tout au long de la session.

Un questionnaire de positionnement avant la formation et un quiz de fin de formation complètent le dispositif pédagogique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

Les acquis sont évalués en fin de formation à l'aide d'un quiz permettant de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Un questionnaire à chaud individuel est également réalisé après la formation afin de mesurer la satisfaction, l'utilité perçue et l'applicabilité des acquis.

Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.

Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations…)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu